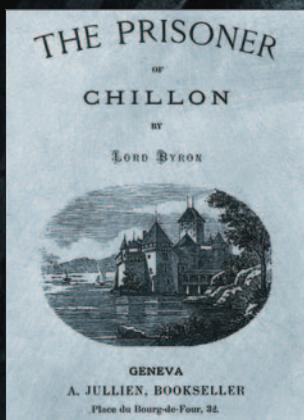
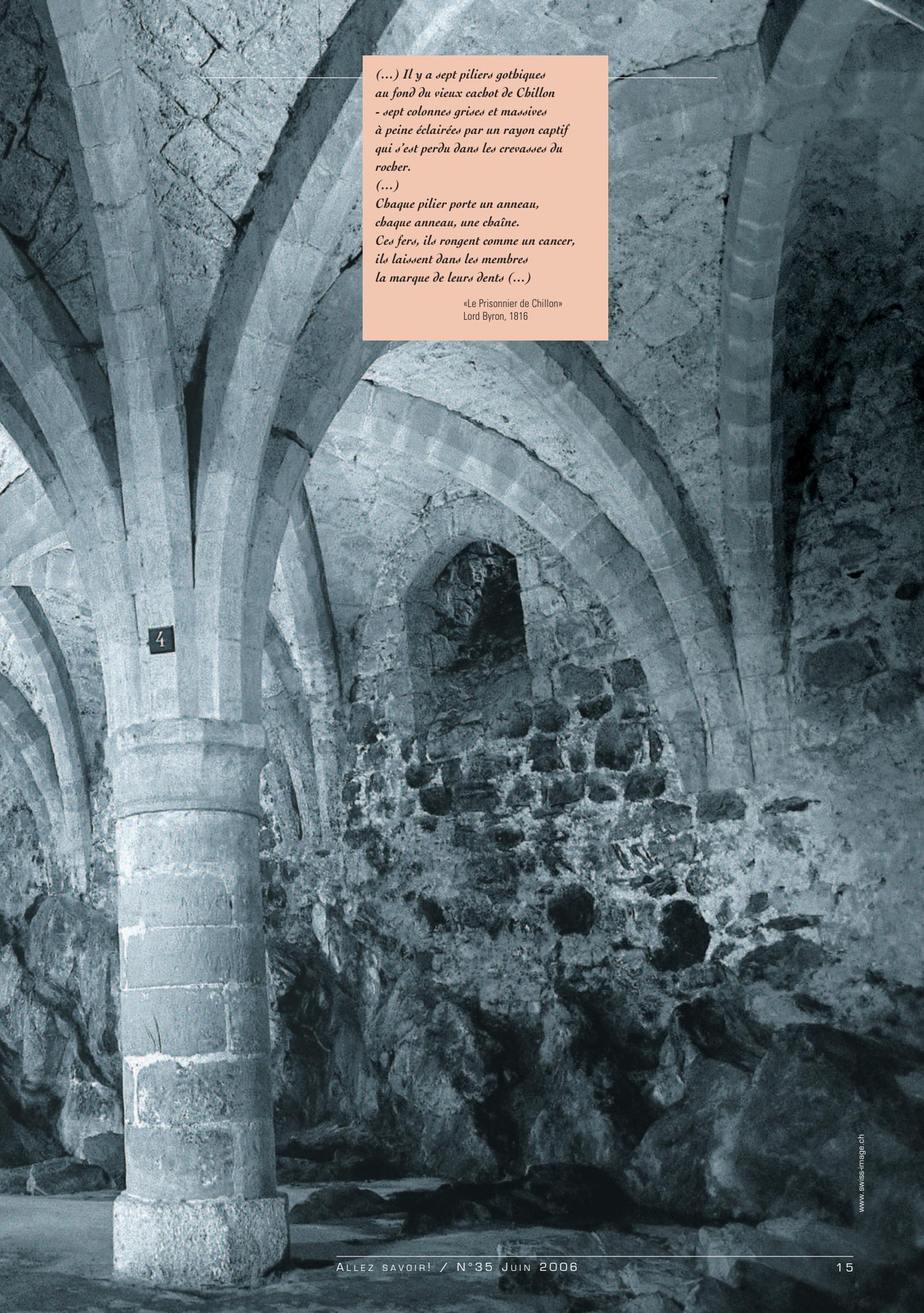


Voici comment on emprisonnait au Moyen Age



*R*endu célèbre par un poème de Lord Byron, Bonivard, le «Prisonnier de Chillon», est entré dans la légende au début du XIX^e siècle. Mais qui était-il vraiment? Un bandit, un intellectuel, un humaniste ou un Robin des Bois? Rencontre avec Anne Faussigny, ex-assistante à l'UNIL, aujourd'hui auteur de romans historiques dont le dernier est consacré à l'une des épouses de Bonivard. →



*(...) Il y a sept piliers gothiques
au fond du vieux cachot de Chillon
- sept colonnes grises et massives
à peine éclairées par un rayon captif
qui s'est perdu dans les crevasses du
rocher.*

*(...)
Chaque pilier porte un anneau,
chaque anneau, une chaîne.
Ces fers, ils rongent comme un cancer,
ils laissent dans les membres
la marque de leurs dents (...)*

«Le Prisonnier de Chillon»
Lord Byron, 1816

4



Anne Faussigny, ex-assistante à l'UNIL, avec un portrait de Bonivard, le légendaire prisonnier de Chillon



Par une belle journée de 1816, Lord Byron est en excursion sur le Léman. Il admire la nature, la pierre partout présente. Mais la tempête survient et avec elle, le naufrage. C'est donc trempé jusqu'aux os qu'il visite le château de Chillon, où le guide évoque un prisonnier enchaîné dans la crypte au XVI^e siècle. L'imagination du poète s'enflamme et donne naissance au fameux «Prisonnier de Chillon». On raconte que Byron écrit le célèbre poème dans la nuit qui suit cette visite, à l'Hôtel d'Angleterre où il était descendu dans le village d'Ouchy.

«L'œuvre est très romantique. Elle alterne évocations lyriques et scènes dramatiques à plusieurs personnages. Les plus beaux passages sont ceux où Byron imagine une minéralisation du prisonnier qui, ayant accepté sa condition, devient pierre lui-même.» Pour Anne Faussigny, le prisonnier de Byron est à la fois proche et éloigné du personnage historique, François de Bonivard, dont la force de caractère hors du commun a bien quelque chose de minéral.

«Le poème connaît un immense succès, poursuit-elle, et c'est en pèlerins que les visiteurs affluent à Chillon qui inspire désormais tant les écrivains que les peintres : un portrait par Delacroix du prisonnier en vieillard barbu se trouve au Louvre.»

Pour le duc de Savoie, c'est un hors-la-loi

Mais qui est Bonivard? Quelles turpitudes a-t-il commises pour se retrouver enchaîné en 1530? Pour le duc de Savoie, qui cherche à le liquider pour de sombres motifs, c'est un hors-la-loi.

«Noble prisonnier, François de Bonivard, lui, ne se conformera jamais à cette image, se refusant à jouer le jeu de son persécuteur. C'est ce qu'il a de fascinant», ajoute la chercheuse.

Fils de Louis de Bonivard et d'Aynarde de Menthon, François naît en 1493 à Seyssel, village des bords du Rhône. Jeune homme vigoureux et intelligent, il est gentilhomme par sa naissance et ses qualités personnelles, en premier lieu sa force d'âme. Et il en aura besoin! Sa jeunesse? «Il étudie à Turin, alors centre de la vie de cour du duché de Savoie et obtient le grade de Docteur en droit en 1512.»

A Genève, son oncle Jean-Amédée est prieur de Saint-Victor, situé sur l'actuel emplacement de l'église russe. «Le prieuré est riche, le jeune François,

gai luron, y coule des jours heureux de lettré humaniste, façon Ronsard, faisant bonne chère, taquinant la muse et la garcelette», raconte la romancière. Mais la jeunesse dorée n'a qu'un temps et les ennuis commencent lorsque son oncle veut lui léguer Saint-Victor sur lequel le duc de Savoie, qui a des problèmes de trésorerie, veut faire main basse.

Une histoire rocambolesque

La suite de l'histoire, rocambolesque, est celle de la lutte de Bonivard cherchant à récupérer son bien. Jeté en prison par deux fois, il reprend la bataille juridique, après l'Edit de réformation, contre les protestants. «L'image d'un intellectuel, opposant politique, se dessine, mais il y a aussi celle du Robin

*Mes cheveux sont gris
– mais ce n'est pas l'effet de l'âge,
ni d'une frayeur soudaine
qui fait blanchir la tête
en l'espace d'une nuit.
Mes membres sont déformés
– mais ce n'est pas l'effet du travail.
Ils ont rouillé dans l'oisiveté odieuse du
cachot
dont ils furent la proie...*

«Le Prisonnier de Chillon»
Lord Byron, 1816

des bois dans le personnage», poursuit Anne Faussigny.

Entre 1517 et 1520, il se lie avec le mouvement nationaliste populaire genevois, les Eidguenots. Ces partisans d'un rattachement de Genève à la Confédération suisse se battent contre les abus de pouvoir de l'évêque et du duc de Savoie. L'un des rebelles lance un soir à Bonivard: «Monsieur mon compère, par amour de la liberté de Genève vous perdrez votre bénéfice et moi la tête.» Ainsi fut fait, pour l'un comme pour l'autre.

Un jour de 1520, déguisé en moine pour quitter Genève à dos de mulet, Bonivard va chercher refuge à Echal-



© N. Chuard

lens. En rase campagne, l'un de ses compagnons, à la solde du duc, lui met un couteau sous la gorge: il doit renoncer par écrit au fameux prieuré. Il tâte alors une première fois de la paille du cachot, dans le Pays de Gex.

Un prieuré que tout le monde s'arrache

Impossible de résumer les péripéties entourant ce prieuré que tout le monde s'arrache, y compris le pape Clément VII, qui s'en saisit au passage pour le remettre à son neveu. Bonivard va-t-il baisser les bras? Ce serait mal le connaître! A sa sortie de prison, il part à Rome réclamer son bien. Mais le duc

*Lord Byron a gravé son nom sur l'un des «sept piliers gothiques» du fond du
château de Chillon qu'il a si bien décrits*



© N. Chuard



*(...) Le Léman s'étend sous les murs de
Chillon,
mais à mille pieds de profondeur
ses eaux coulent et se mêlent
si l'on en croit la sonde, jetée
du haut des créneaux blancs.
Les flots et la pierre font une double
prison,
et la tombe vivante
est creusée plus bas que la surface des
eaux.
Nuit et jour,
dans l'obscur caveau où nous étions,
nous entendions le clapotis des vagues.*

«Le Prisonnier de Chillon»
Lord Byron, 1816



→ aussi est obstiné : en mai 1530, alors que Bonivard traverse au galop les forêts du Jorat, nouveau traquenard. On le jette, ligoté, sur un mulet en direction du château de Chillon, alors place forte.

Bonivard y est certes emprisonné, mais il vit à l'étage pendant deux ans, poursuivant ses recherches sur les langues et l'histoire. Surviennent alors le duc Charles et sa femme, Béatrix du Portugal, qui le jugent trop bien traité. Sur leur ordre, Bonivard est enchaîné dans la crypte, très probablement seul contrairement aux supputations de Byron.

Il rend compte de ces quatre années dans les «Chroniques de Genève», l'œuvre de sa vie, où il raconte avoir laissé dans la pierre l'empreinte de ses pas. «Pas d'effusions romantiques dans

cette œuvre sobre. Un homme du XVI^e siècle ne dévoile pas son être intime», fait remarquer la romancière.

Sauvé par les Bernois

C'est aux Suisses, et plus précisément aux Bernois que le prisonnier doit le salut lorsqu'ils envahissent le Pays de Vaud en 1536. C'est en triomphateur – et sur une galère affrétée pour l'occasion – qu'il entre à Genève, le 27 mars.»

Bonivard a alors 43 ans. Il se convertit au protestantisme et mène jusqu'à sa mort une vie d'historien officiel, payé et logé par la Seigneurie protestante «mais bataillant là encore pour écrire une histoire moderne, rationnelle et critique et non un écrit à la seule gloire des Réformés».

Trois fois veuf, François de Bonivard se marie pour la quatrième et dernière fois en 1562, avec Catherine de Courtarvel, noble française, réfugiée huguenote. Il a 69 ans, elle en a 27 et son destin tragique se mêle à celui du jeune secrétaire de son époux. Mais ceci est une autre histoire, celle de «La Dame de la Lucazière», dernier roman d'Anne Fausigny. François de Bonivard, quant à lui, meurt à la fin de l'année 1570, à l'âge de 77 ans.

Elisabeth Gilles



© N. Chuard

*(...) Enfin des hommes vinrent me
délivrer.
Je n'ai pas demandé pourquoi,
ni voulu savoir où j'irais.
Il m'était devenu indifférent
d'être ou non chargé de fers.
J'avais appris à aimer
jusqu'à l'absence d'espoir.*

«Le Prisonnier de Chillon»
Lord Byron, 1816



DF

*Bonivard doit en réalité sa libération à l'arrivée des Bernois
qui reprennent le château de Chillon au comte de Savoie, et qui libèrent aussitôt
le malheureux prisonnier*

En savoir plus :

Anne Faussigny donnera un cours sur «**L'histoire véritable de François de Bonivard**», dès septembre, à l'Université populaire de la Côte et du pied du Jura (Gymnase de Nyon).

«**Les chroniques de Genève**» ont été rééditées par Micheline Tripet, chez Droz, en 2001 et 2004.

«**La Dame de la Lucazière**» d'Anne Faussigny, à paraître à L'Age d'Homme.



Commune de Montreux / Peintre inconnu

Voici comment on interrogeait les suspects au Moyen Age



Les 10 et 11 juin, l'Université de Lausanne organise «Les experts au Moyen Age», une manifestation qui présente les différentes facultés de manière ludique. Son fil rouge? Une énigme à résoudre qui met en scène un chevalier amoureux et sa belle accusée de sorcellerie. Cette accusation, justement, valait au suspect de passer des moments très pénibles. Explications...

Être accusé de sorcellerie, c'est tomber dans les mains de la terrible Inquisition. Comment une institution aussi monstrueuse qu'efficace que l'inquisition procédait-elle? Rencontre avec Kathrin Utz Tremp et Martine Ostorero, également conseillère scientifique de la manifestation des 10 et 11 juin, «Les experts au Moyen Age».

Tout commence en 1233, quand la papauté instaure le tribunal de l'Inquisition et confie la charge d'inquisiteur à des dominicains ou des franciscains. Le but? Lutter contre les hérésies. Et pour ce faire, examiner d'abord et de près les mœurs et les croyances de tout un chacun par l'investigation et l'enquête (inquisitor désigne en latin celui qui enquête et inquisitio, la faculté d'investigation). Ensuite, inculper, juger, torturer et exécuter ceux qui sont convaincus de déviance.

L'Inquisition en Suisse romande

En Suisse romande, le premier inquisiteur mentionné (c'était en 1375) est François de Moudon, mais son activité

reste mal connue. Ulric de Torrenté, mort en 1445, est en revanche célèbre pour avoir mené les premières chasses contre ceux que l'on appellera des sorciers.

A partir des années 1440, l'Inquisition se spécialise dans la lutte contre la sorcellerie – en matière d'hérésie c'est alors tout ce que les inquisiteurs ont à se mettre sous la dent dans la région. Raymond de Rue, «extirpateur très efficace de l'hérésie», en est une figure exemplaire (lire encadré).

C'est dans le «contre monde» que les inquisiteurs mènent l'enquête. Un «contre monde» calqué sur l'orthodoxie catholique où le diable occupe la place de Dieu. Il œuvre pour précipiter la fin de la société chrétienne, tuant les enfants, détruisant les



© N. Chuard

▲
*Martine Ostorero,
enseignante à l'UNIL et conseillère
scientifique de la manifestation
«Les experts au Moyen Age»,
qui aura lieu à Dorigny les 10 et 11 juin
(lire en page 23)*



© N. Chuard

▲
Kathrin Utz Tremp, enseignante
à l'UNIL

récoltes et les mariages, provoquant impuissance masculine, stérilité féminine, déployant ses maléfices contre les ressources qui permettent la survie de la société: reproduction humaine et fertilité des champs.

Des fantômes abominables

Ce «contre monde» a son rituel, le sabbat – né du fantôme des clercs et des inquisiteurs et auquel tout le monde finira par croire –, au cours duquel on célèbre tout ce qui est contraire à l'Église et la société. On accuse les sorciers de piétiner l'eucharistie, de manger des enfants, de se livrer à des orgies sexuelles avec leurs semblables, le diable, les animaux.

«Les fantômes les plus abominables sont projetés sur un groupe qui n'existe pas, censé enfreindre tous les interdits sociaux et religieux. Dans nos régions, à l'époque de Raymond de Rue, 70 % des accusés de sorcellerie sont des hommes», explique Martine Ostorero, qui prépare un doctorat sur les traités de démonologie du XV^e siècle.

A l'époque, on croit certes au Malin mais jamais on ne l'aurait imaginé si omnipotent. «L'Inquisition a largement contribué à amplifier la croyance, poursuit-elle. C'est un moyen de maintenir, par la terreur, un contrôle social. Sorcellerie traditionnelle et guérisons à base de potions et d'incantations: les inquisiteurs lient toutes ces pratiques et y mêlent le diable. A la fin du siècle, on finit par penser qu'il est au pouvoir, à travers la magie.»

L'Inquisition à l'œuvre

Dans ce «contre monde», on mène l'enquête sur la base de dénonciations ou de procès préalables. On recueille des dépositions: soupçon, doute, rumeur, délation, tout est bon. «Il y a d'abord enquête sur la foi, les paroles, les croyances, puis sur les actes, les conduites, la participation au sabbat. Enfin, il y a la torture, qui se double peu à peu d'une enquête sur le corps. Car le démon s'y dissimule pour empêcher l'accusé de dire la vérité ou le protéger de la douleur. On en traquera les signes, rasant les torturés pour découvrir la marque de l'alliance diabolique. On les piquera avec des aiguilles, à la recherche des zones d'insensibilité, signes elles aussi de la présence du démon.»

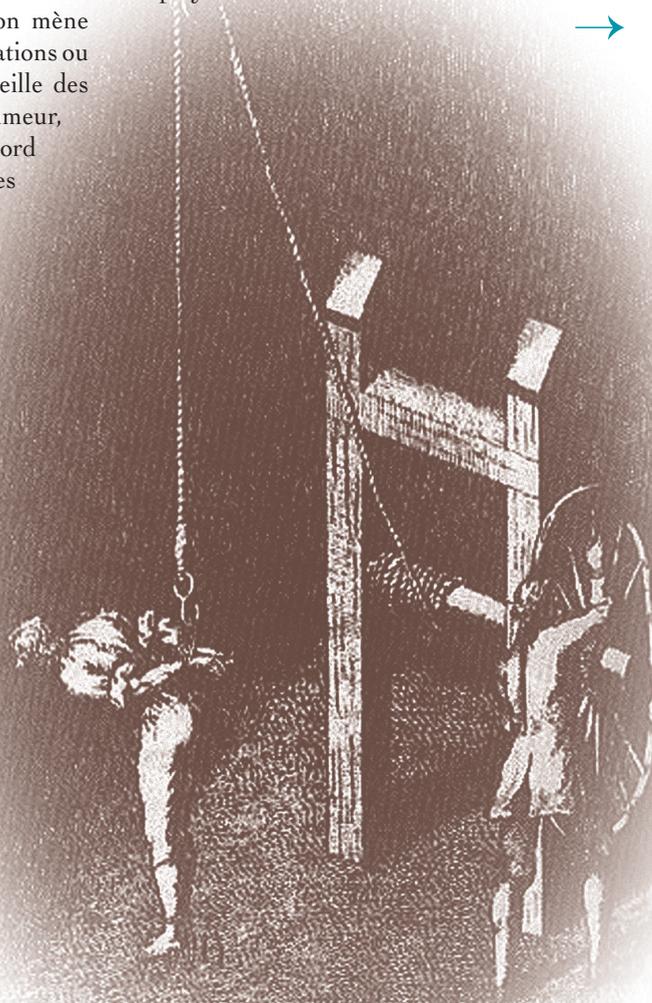
Mais au fait, que faut-il avouer? Au début, nombreux sont ceux qui ignorent ce qu'on

leur reproche, même si certains connaissent des rumeurs les concernant ou l'existence de dépositions faites à leur sujet dans d'autres procès. Car dans la première moitié du XIV^e siècle, la population ne sait rien des horreurs du sabbat.

Tortures systématiques

Peu à peu, prêches et procès les renseignent. «On sait que dans un premier temps, l'aveu est obtenu systématiquement sous la torture, affirme Kathrin Utz Tremp. Plus tard, dans la deuxième moitié du siècle, les accusés ont l'espoir que l'aveu de participation à un sabbat leur permettra d'échapper au bûcher.»

Le système est diabolique, si l'on peut dire: après avoir imaginé une réalité et en avoir diffusé la croyance, les inquisiteurs extirpent sous la torture la confirmation de son existence. «L'imaginaire déployé a des effets bien réels. Dans les



procès de sorcellerie, on peut être condamné pour une croyance qui appartient à celui qui vous juge mais qu'on finit par partager, constate Martine Ostorero. En matière de droit, l'Inquisition innove : dans la procédure accusatoire appliquée auparavant, le plaignant doit prouver la culpabilité de celui qu'il accuse, faute de quoi il encourt la peine que celui-ci aurait subie. Mais prouver le crime de sorcellerie, c'est se désigner soi-même comme appartenant à la secte. Il faut donc trouver une autre procédure. Ce sera l'enquête et la confession.»

«Dans la procédure inquisitoire, reprend Kathrin Utz Tremp, l'aveu

constitue la preuve. Raison pour laquelle il faut à tout prix l'obtenir et, pour cela, torturer. Obtenir l'aveu, c'est avoir la preuve que le monde du sabbat est réel.» La boucle est bouclée.

Des complicités multiples

Martine Ostorero fait remarquer que l'époque est au développement, dans l'Eglise, de la pratique de la confession : «La procédure inquisitoire l'adopte car non seulement l'aveu est la vérité mais comme la confession, il ouvre la porte du Paradis. Hors du cadre de l'Inquisition, il n'existe aucune preuve de l'existence du sabbat.»

Il faut toutefois préciser que si tout le système fonctionne, c'est grâce à la collaboration entre les justices locales, le pouvoir politique, l'Eglise et finalement, avec le temps, la population. «En effet, ce sont les autorités laïques qui font appel à l'inquisiteur. Et ce sont elles qui terminent l'affaire, précise Kathrin Utz Tremp. L'inquisiteur ne pouvant pas condamner à mort, cette tâche est confiée au bras séculier. Et c'est lui qui allume le bûcher.»

E.G.



A lire

Tout le savoir actuel sur l'Inquisition en Suisse romande est rassemblé dans «**Inquisition et chasses aux sorcières en Suisse romande. Le registre Ac 29 des Archives cantonales vaudoises (1438-1528)**» aux Cahiers lausannois d'histoire médiévale sous la direction de Martine Ostorero, chargée de cours et chercheuse au FNRS et de Kathrin Utz Tremp, privat-docent à l'UNIL, en collaboration avec Georg Modestin, ancien étudiant de l'UNIL.

Raymond de Rue, «inquisiteur de tout son cœur»

«**E**xtirpateur très efficace de l'hérésie : c'est ainsi que sa hiérarchie qualifie Raymond de Rue. On ignore sa date de naissance, mais il meurt avant 1469. Dominicain au couvent de la Madeleine, à Lausanne, c'est un homme cultivé – il est théologien, prêcheur et prieur du couvent – et d'âge mûr au moment des faits comme il se doit pour occuper la charge d'inquisiteur.

«De 1451 à 1462, il instruit lui-même des procès et développe un réseau de vice-inquisiteurs, redoutablement efficaces, qui travaillent à Lausanne, dans le Pays de Vaud, en Valais et dans toute la Haute-Savoie. C'est l'époque où, grâce à ce système de délégation, l'Inquisition commence à s'institutionnaliser», explique

Kathrin Utz Tremp. On estime à une quinzaine, pour l'ensemble du réseau, la quantité de procès menés sous son «règne».

Mais sans doute n'est-ce que la pointe de l'iceberg. De 1462 à 1468, couronnement de sa carrière, il sera évêque auxiliaire – «ce qui signifie qu'il n'y a pas de frontière entre l'épiscopat et l'Inquisition», fait remarquer Martine Ostorero. Une belle carrière, plutôt rentable pour un inquisiteur vaudois.

A la fin de sa vie, il est en effet assez riche pour faire construire au couvent de la Madeleine une chapelle en l'honneur de Pierre martyr, saint protecteur des inquisiteurs, canonisé une année seulement après une mort tragique : Pierre de Vérone de son vrai nom, l'un des premiers

inquisiteurs dominicains du XIII^e siècle, est tué dans l'exercice de ses fonctions par des Milanais qui défendent les hérétiques. Faute de sources narratives, on n'en saura pas plus sur de Rue mais «on pense qu'il était inquisiteur de tout son cœur et qu'il agissait par conviction», estime Kathrin Utz Tremp.

E.G.

En savoir plus :

«**Encyclopedia of witchcraft. The western tradition**», 4 vol., ABC-Clio, 2006, sous la direction de Richard M. Golden, avec la collaboration de Martine Ostorero, Kathrin Utz Tremp, Georg Modestin, pour l'UNIL.